

Les châteaux de l'Ouest Haut-Var - Circuit 2



Parcourez ce circuit dans un cadre champêtre et verdoyant. Découvrez un riche patrimoine architectural et historique à travers les nombreux châteaux des villages du Haut-Var.



Château de St-Martin-de-Pallières

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - Ollières - Artigues - Rians - Esparron - Saint-Martin-de-Pallières - La Verdière - Varages - Seillons-Source-d'Argens

Zonage : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Place Malherbe - Parking des Cerisiers

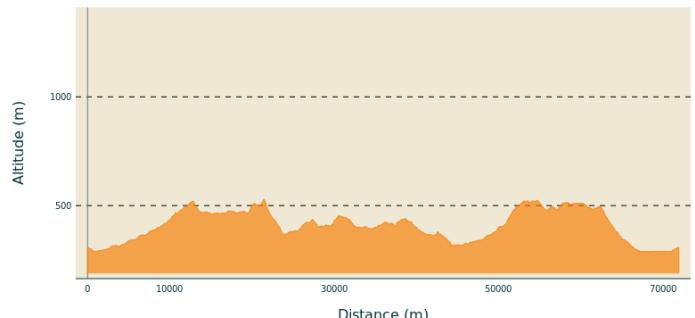
Arrivée : Place Malherbe - Parking des Cerisiers

Parking conseillé : 43°27'10.4"N 5°51'32.4"E

Pratique : Cyclotourisme - Type : Boucle

Distance : 71.9 km - Durée : 5 h

Difficulté : Difficile - Dénivelé positif : 961 m



Altitude min 288 m Altitude max 528 m

DESCRIPTIF

À Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : depuis la place Malherbe (marché les mercredis ; vous pouvez vous garer autour de la place ou sur les parkings des cerisiers ou du pré de foire) dirigez-vous vers l'ouest sur l'avenue Albert 1er.

Suivez le fléchage « Les châteaux de l'Ouest Haut-Var - n°2 » et prenez aussitôt la contre-allée sur la droite qui longe la N 7.

Arrivés au rond-point qui traverse la D 560 prenez la deuxième sortie direction Ollières sur la D 3. Une route avec bande ocre vous mène au travers des champs jusqu'à Ollières <4 km>.

Continuez sur la D 3 (prudence : route passante) en direction de Rians. Au milieu des domaines et des vignes, montez vers le col des Selves (510 m).

Entourés d'une belle forêt de chênes et de pins, poursuivez sur une longue ligne droite et, au bout, prenez à droite sur une petite route en direction de la commune d'Artigues. Passez l'oratoire et entamez une bonne montée sinuuse dans la forêt.

Au croisement des Hautes Vernes, tournez à gauche sur la D 65. Franchissez la montagne d'Artigues au col de la Croix d'Artigues (531 m) (à gauche vestiges du village primitif du vieux Artigues enfoui dans la verdure), descendez et tournez à droite sur la D 561.

Passez la chapelle Notre-Dame-du-Revest et arrivez à Esparron-de-Pallières. <28,5 km>.

Immédiatement, engagez-vous à gauche sur la D 65. Au travers d'une grande plaine, pédalez sur une petite route champêtre puis montez au collet après avoir traversé l'ancienne voie ferrée. Empruntez la D 470, et arrivez au château de Notre-Dame (tour, donjon entouré d'un vaste parc, privé).

Continuez à droite sur la D 30 bordée de chênes et arrivez à La Verdière avec vue sur les façades du village et le château. Au rond-point, prenez à droite direction Varages et traversez La Verdière. <40 km>.

Empruntez la D 554 jusqu'à Varages <45 km> (bâti sur de curieuses falaises de tuf, fief des templiers, rares vestiges du château). À l'entrée du village, prenez à droite la D 35 puis au bas de la descente, engagez-vous à droite sur la D 561.

Poursuivez sur cette route ombragée jusqu'au bas de Saint-Martin-de-Pallières <54 km>. (Pittoresque village, très beau château du XIII^e siècle transformé au XVII^e siècle).

Aussitôt, à la coopérative vinicole, montez à gauche sur la D 470. Passez la source de la Font

d'Astier et son bassin couvert, grimpez jusqu'au village et continuez sur un grand plateau boisé (D 70). Pédalez sur une longue ligne droite suivie de virages serpentant au milieu des collines et rejoignez Seillons-Source-d'Argens <69 km>.

Toujours sur la D 70, traversez la plaine d'Ollières avec la jolie vue sur le massif de la Sainte Baume et sur l'imposante basilique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Au giratoire, prenez à droite puis direction centre-ville et arrivez à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

ACCÈS ROUTIER

De Toulon :

Sur l'A57, prendre la sortie 10 direction Brignoles. Sur la D 43 rejoindre Brignoles puis emprunter la N7. En arrivant à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, au deuxième rond-point, prendre la 3^e sortie sur le chemin de réal vieux et se garer au parking des cerisiers à gauche.

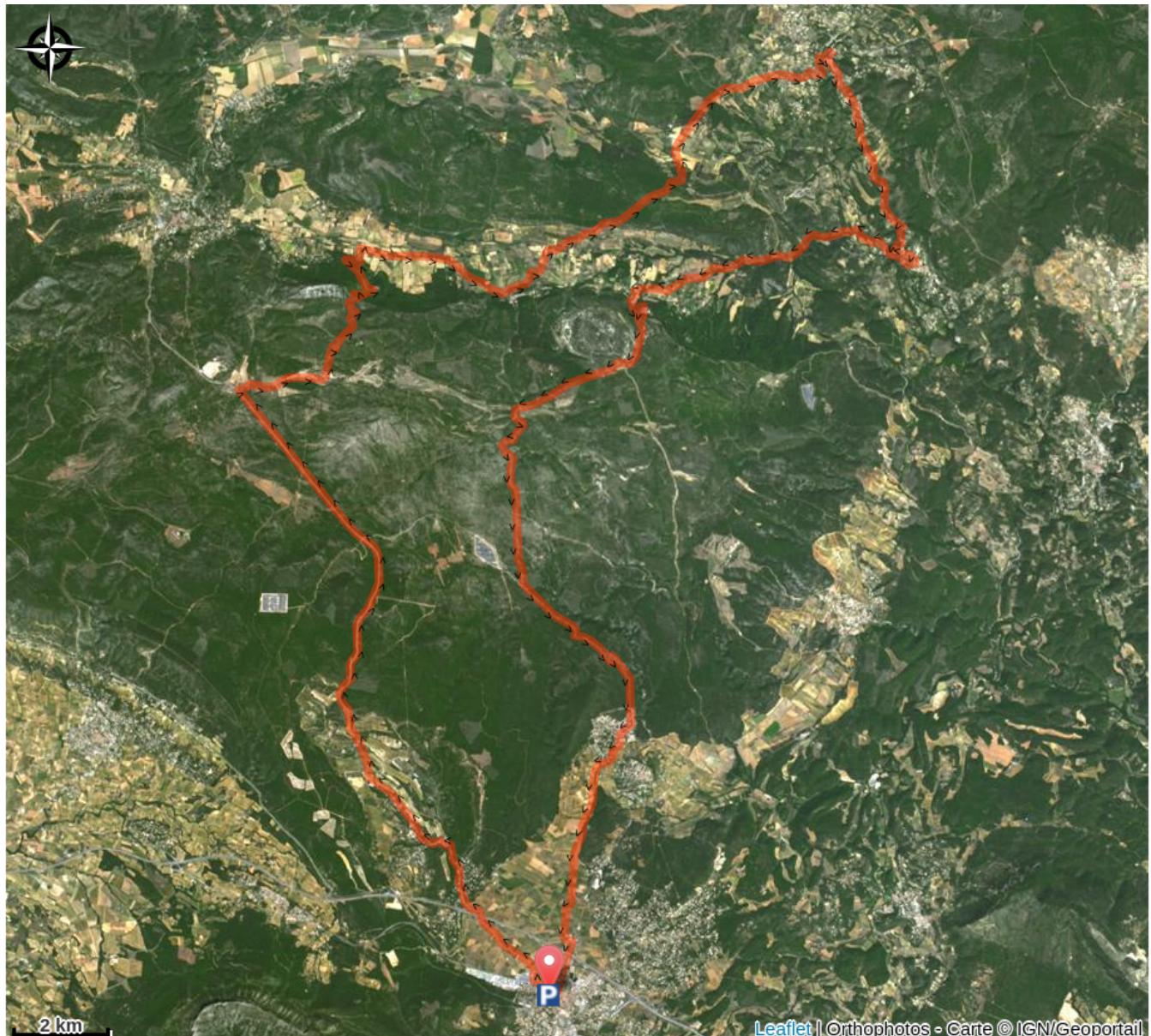
De Nice :

Suivre l'A8 en direction d'Aix en Provence. Prendre la sortie 34 direction Auriol/Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Suivre la D560A puis la direction de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume centre par la N7. Au deuxième rond-point, prendre la 3^e sortie sur le chemin de réal vieux et se garer au parking des cerisiers à gauche.

De Marseille :

Après l'A7, continuer sur l'A51/E712 Nice/Aix-en-Provence. Prendre la sortie 2 vers Gardanne et continuer sur la D6. Puis rejoindre l'A8 et prendre la sortie 34 direction Barjols/Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Suivre la D560A puis la direction de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume centre par la N7. Au deuxième rond-point, prendre la 3^e sortie sur le chemin de réal vieux et se garer au parking des cerisiers à gauche.

CARTE



À DÉCOUVRIR

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu



véhicules motorisés interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Port du casque recommandé



Ne pas sortir de l'itinéraire balisé



Respecter le travail des agriculteurs, exploitants



Refermer toutes les clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Casque de protection
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Cyclotourisme: <https://ffvelo.fr/>

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: [112](tel:112)

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr

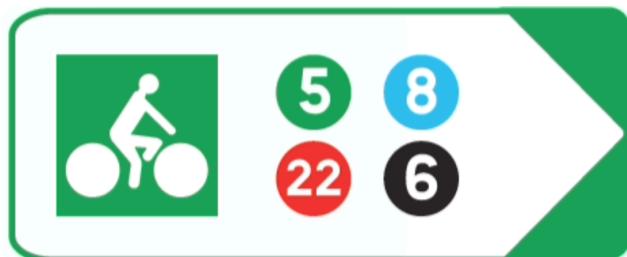


BALISAGE

	De 4 à 5 étoiles	Très facile	Idéal à faire en famille
	De 6 à 8 étoiles	Facile	Abordable par tous les pratiquants
	De 9 à 12 étoiles	Difficile	Pour un cyclotouriste habitué
	De 13 à 16 étoiles	Très difficile	Pour un randonneur expérimenté et sportif



©Ministère de l'économie (DGE)



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

